



Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2022

## Lancement de la 6<sup>ème</sup> édition du Prix Banque de France du microcrédit accompagné et des rencontres régionales du microcrédit

**La Banque de France, résolument engagée en faveur de l'inclusion financière des personnes en difficulté, soutient les actions destinées à faire mieux connaître le microcrédit : par son soutien au Fonds de Cohésion Sociale et aux principaux réseaux de financement du microcrédit, mais aussi au travers des conseils départementaux de l'inclusion financière qu'elle a déployés, et des rencontres régionales du microcrédit.**

Une nouvelle édition de ces rencontres régionales sera organisée dans chacune des 13 régions métropolitaines entre février et avril 2023. Elles seront l'occasion de mettre en valeur le travail en réseau et les initiatives menées pour favoriser l'accès des plus fragiles à un crédit accompagné. Un prix régional du microcrédit accompagné sera remis, dans chaque région, dans la catégorie « microcrédit personnel » et dans la catégorie « microcrédit professionnel », afin de distinguer et valoriser des projets et des parcours exemplaires. Les dossiers régionaux ainsi primés concourront au prix national remis par le Gouverneur de la Banque de France en juin prochain.

Il est rappelé que le microcrédit, personnel ou professionnel, se définit comme un crédit de montant limité (8000 euros pour le microcrédit personnel et 12 000 euros pour le microcrédit professionnel) et s'adresse aux personnes exclues du système bancaire classique du fait d'une insuffisance de revenus ou d'une situation de précarité sociale. Le microcrédit est destiné à permettre la réalisation de projets ayant notamment pour objectif de faciliter le retour à l'emploi ou la création d'entreprise.

Le règlement et les formulaires de candidatures pour ces prix sont disponibles [sur le site Internet de la Banque de France](#)

**À propos de la Banque de France.** Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

Suivez nous 

### Contact Presse :

Service de la Communication externe : 01 42 92 39 00 – [presse@banque-france.fr](mailto:presse@banque-france.fr)